Le Lundi 20 Janvier / temps de lecture : 10 minutes

Consulter toutes les actualités

# La Métropole lance sa COP Rouen 2030

La Métropole lance sa COP Rouen 2030 avec l'ambition de poursuivre et d'amplifier la mobilisation territoriale.

La Me?tropole Rouen Normandie est l'une des plus engage?es en France dans la lutte contre le changement climatique.

**Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Pre?sident de la Me?tropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Pre?sidente en charge de la transition e?cologique, de la sante?, de la se?curite? sanitaire et industrielle, Djoude? Merabet, 1er Vice-Pre?sident en charge de l'urbanisme, Hugo Langlois, Conseiller me?tropolitain de?le?gue? aux enjeux lie?s a? la Seine, les fore?ts et la biodiversite? et Guillaume Coutey, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie** : « *L'objectif de cette nouvelle mobilisation COP Rouen 2030 est d'e?tablir collectivement une feuille de route claire et ambitieuse a? l'horizon 2030 pour accompagner notre transition social-e?cologique. L'occasion e?galement de re?affirmer notre souhait d'atteindre la neutralite? carbone en 2050 au plus tard et de s'adapter au changement climatique a? travers nos*

*politiques locales.* »

La Me?tropole Rouen Normandie a mis en place a? partir de 2017 une dynamique d'engagement des acteurs locaux autour d'une strate?gie commune de transition nomme?e la «COP 21 Rouen Normandie ». En 2019, elle s'est dote?e d'un plan d'action ambitieux : son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En de?clarant l'urgence climatique en 2021, elle a renforce? son ambition dans le but d'agir pour prote?ger notre plane?te tout en ame?liorant notre cadre de vie.

Depuis fin 2022, le Plan Climat Air Énergie Territorial a e?te? mis en re?vision, avec l'objectif fort d'atteindre la neutralite? carbone en 2050 au plus tard et de s'adapter au changement climatique. Ce nouveau plan d'actions fixera les actions ne?cessaires a? mettre en place d'ici 2032. Cette re?vision se fait en me?me temps que celle du Sche?ma de Cohe?rence Territoriale (SCoT), le document d'urbanisme qui fixe les orientations d'ame?nagement a? l'horizon 2050, dans un document global intitule? « SCoT AEC PLUi» », abordant les enjeux de pre?servation de la biodiversite? et d'artificialisation des sols notamment. En 2024, un nouveau projet a ainsi e?te? conc?u pour **imaginer notre territoire en 2050** : un plan ambitieux pour un avenir durable. C'est sur cette base que de?bute, avec le lancement de la COP Rouen 2030, le travail d'e?laboration du plan d'actions Air Énergie Climat, qui devra s'appuyer sur une mobilisation et un engagement renforce? des acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens, associations...).

## COP Rouen 2030 : quelles actions ?

- **Un challenge territorial citoyen via des ateliers « 2 tonnes » ouverts a? tous**
  Il sera propose? aux citoyens de participer a? un atelier « 2 tonnes » afin de contribuer a? re?duire les e?missions de gaz a? effet de serre sur notre territoire. Plusieurs ateliers seront organise?s chaque mois, tout au long de l'anne?e 2025, a? destination de tous les habitants de la Me?tropole. Les ateliers 2 tonnes sont des sessions interactives de 3 heures ou? 10 a? 15 personnes se rassemblent pour mieux comprendre les enjeux de la transition bas carbone. L'objectif est d'apprendre ensemble comment chacun, a? son niveau, peut agir pour re?duire son impact sur la plane?te mais aussi quels sont les leviers collectifs a? actionner. Au cours de l'atelier, chaque participant est invite? a? re?fle?chir aux actions qu'il peut mener seul ou collectivement pour diminuer son empreinte carbone.
- **Des feuilles de route a? l'horizon 2030 pour les e?cosyste?mes d'acteurs**
  Depuis 2019, un certain nombre d'e?cosyste?mes d'acteurs se sont cre?e?s pour travailler sur diffe?rentes the?matiques en lien avec la transition social-e?cologique tels que le re?seau des acteurs du Projet Alimentaire de territoire, l'Assemble?e des partenaires Énergies Me?tropole ou encore la coalition nume?rique responsable.
  Forts de ces anne?es de travail, ces e?cosyste?mes vont se doter de feuilles de route a? horizon 2030 pour continuer a? structurer leur travail. Pour cela plusieurs ateliers auront lieu pour chaque collectif entre fe?vrier et avril 2025.
- **Une grande concertation publique pour l'e?laboration du plan d'action Air E?nergie Climat**
  Pour participer a? l'e?laboration du plan d'action Air Énergie Climat, plusieurs temps de travail vont e?tre propose?s aux habitants. Des visites-ateliers seront notamment organise?es sur les the?mes du nume?rique responsable, de la renaturation et de la de?carbonation de l'industrie entre mars et avril 2025. Ces e?ve?nements seront mis en ligne sur le site **JeParticipe**.
- **Des ateliers spe?cifiques a? destination du re?seau des acteurs pour le climat**
  Le re?seau des acteurs pour le climat est compose? d'acteurs tre?s divers : institutionnels, associations, collectivite?s, acteurs e?conomiques, acteurs culturels, citoyens de la

convention citoyenne... Le premier atelier de ce re?seau, un atelier « 2 tonnes » s'est de?roule? ce vendredi 17 janvier a? l'occasion du lancement de la COP Rouen 2030. L'objectif de ces ateliers est de contribuer au plan d'actions en formulant des recommandations sur les de?fis de transformation suivants : prospe?rite? soutenable, justice environnementale, sobrie?te?, cohe?sion sociale et territoriale et changement de mode?le. Un second atelier se tiendra le 18 mars.

**Accord de Rouen pour le Climat #2**
Un document de synthèse de la mobilisation des acteurs dans la coconstruction du plan d'actions Air Énergie Climat sera rédigé pour constituer l'accord de Rouen pour le climat #2. Un événement d'étape, présentant ce document, aura lieu en septembre 2025.

## Des actions pérennisées pour cette nouvelle étape

Avec la COP Rouen 2030, un solide socle d'actions de mobilisation et d'accompagnement des acteurs issues de la COP21 et qui ont fait leurs preuves restent en place et continueront de travailler collectivement :

- **GIEC local**
  Le GIEC local est un groupe d'experts présidé par Benoit Laignel, composé de treize spécialistes qui analysent en détail les impacts du changement climatique sur notre territoire en abordant différentes thématiques.
- **Engagement des entreprises**
  Chaque entreprise peut s'engager dans la COP Rouen 2030, en mettant en œuvre des actions concrètes de Responsabilité Sociétale des Entreprises telles que : la réduction des consommations d'énergie, la production d'énergie verte, la protection de la biodiversité, et bien plus encore. Une large offre d'accompagnement est proposée par la Métropole. Pour les entreprises, il est également possible de rejoindre une coalition pour agir avec d'autres acteurs du territoire sur des problématiques communes.
- **Engagement des communes**
  Chaque commune peut s'engager en mettant à jour ses **engagements de transition** pris en 2018 dans le cadre d'une convention Cop 21 ou d'une convention PACTE. Les domaines d'actions concernés : rénovation énergétique, énergies renouvelables, gestion des espaces verts, mobilité apaisée et mobilisation citoyenne ...
- **Accompagnement des citoyens**
  En tant que citoyen, il est aussi possible de jouer un ro?le dans la lutte contre le changement climatique. Rendez-vous au Pavillon des Transitions ou dans une des nombreuses **installations qui accueillent des animations.**
- **Conseil d'e?valuation de la transition social-e?cologique**
  Le Conseil d'évaluation de la transition social-e?cologique, cre?e? en 2019 apre?s l'accord de Rouen pour le climat, re?unit des membres de la socie?te? civile. Sa mission est d'e?valuer l'efficacite? des politiques me?tropolitaines en matie?re de transition social-e?cologique.

**Plus d'infos**